

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SES: RETRAIT DU PLAN SOCIAL ET NÉGOCIATION D'UN PLAN DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI !

Après plusieurs semaines de longues et dures négociations ponctuées par une ultime journée pleine de revirements, la direction de SES a enfin décidé de céder aux arguments de l'OGBL et du LCGB ainsi que des représentants du personnel des différentes entités du groupe. Dès le début des négociations, le camp salarial avait dénoncé le caractère précipité d'un plan social, en revendiquant, dans le cadre du processus de restructuration de l'entreprise, un plan de maintien dans l'emploi (PME).

La direction a finalement indiqué que la panoplie de mesures prévues dans le cadre d'un PME, telles que les réaffectations et la préretraite-ajustement, sont largement suffisantes pour poursuivre la transformation de l'entreprise en vue des futurs défis, tout en évitant des licenciements involontaires.

Par conséquent, le projet de plan social sera retiré auprès des institutions compétentes. Les partenaires se sont également mis d'accord pour entamer les négociations d'un PME au cours des prochaines semaines.

Grâce aux efforts des représentants du personnel et de la direction, le nombre de personnes qui, selon la direction, devront néanmoins être licenciées, a pu être réduit considérablement. Pour les salariés, où malheureusement aucune solution de redéploiement interne ne saurait être trouvée, une compensation financière extralégale sera versée, basée sur une moyenne entre la proposition de la direction et celle des délégations du personnel.

Le protocole d'accord signé le 9 juillet 2020 en fin d'après-midi contient doré et déjà une clause de « non-licenciement » pour une période à négocier.

Communiqué par l'OGBL et le LCGB
le 9 juillet 2020

